



## Nouvelles demandes de déclassification dans l'affaire Karachi

Par Béatrix Baconnier

**PARIS, 21 sept 2012 (AFP)** – Les familles de victimes de l'attentat de Karachi viennent de demander de nouvelles déclassifications de notes des services secrets français dans le volet financier de ce dossier, sur lequel Ziad Takieddine, au cœur de l'enquête, va devoir à nouveau s'expliquer le 16 octobre.

Avocate de plusieurs familles, **Me Marie Dosé**, a écrit mercredi au juge d'instruction Renaud van Ruymbeke afin que celui-ci demande la levée du secret défense d'une fiche de la DGSE sur les liens financiers entre Abdulrahmane El Assir, intermédiaire dans les contrats d'armement avec le Pakistan (Agosta) et l'Arabie Saoudite (Sawari II), et Edouard Balladur.

L'existence de cette fiche avait été révélée dans un des rapports Nautilus, qui évoquait, six mois après l'attentat, « les relations financières développées entre El Assir et Edouard Balladur ». « *Il est établi que la DGSE avait des informations sur ces relations financières dès 1996, soit à une date très proche de la fin de l'élection présidentielle de 1995* », écrit l'avocate au juge Van Ruymbeke, dans un courrier consulté par l'AFP.

Les juges d'instruction travaillent sur l'hypothèse de commissions versées en marge des contrats d'armement, qui auraient donné lieu à des rétrocommissions pour financer la campagne de l'ex-Premier ministre en 1995. Plusieurs témoins accusent Ziad Takieddine et M. El Assir, alors associés, d'avoir été imposés dans ce but à la dernière minute.

À cet égard, la justice s'interroge sur le rôle de plusieurs proches de M. Balladur, dont son ex-directeur de cabinet Nicolas Bazire, mis en examen dans le dossier, et du frère de ce dernier, Benoît Bazire, ex-bras droit du délégué général pour l'Armement (DGA) d'alors, Henri Conze, tous deux nommés à ces postes en 1993, juste après l'arrivée de M. Balladur à Matignon.

### « Réseau K »

**Me Dosé** demande aujourd'hui l'audition, comme témoin, de Benoît Bazire, qui selon un ancien responsable de la DCN suivait « personnellement » le dossier Agosta, ce que Benoît Bazire a démenti dans la presse.

Après son élection, Jacques Chirac avait ordonné en 1996 l'arrêt des versements. Selon le témoignage récent de M. El Assir, un accord serait toutefois intervenu, par l'intermédiaire du Premier ministre du Liban assassiné Rafik Hariri, pour que les commissions soient payées « au réseau K », formé par M. El Assir, Ziad Takieddine et Ali Ben Moussalem, un intermédiaire décédé qui était allié à la famille royale saoudienne.

**Me Dosé** demande donc la déclassification de tous les documents relatifs à cette « procédure d'arbitrage » qui a impliqué, soupçonne-t-elle, l'État français et pas uniquement M. Hariri, comme le soutiennent les intermédiaires.

L'arrêt de ces commissions pourrait être à l'origine de l'attentat, selon la piste privilégiée par le juge antiterroriste Marc Trévidic. À la demande des familles, il a demandé la déclassification de l'audit fait, juste après l'attentat, sur les mesures de sécurité autour des employés de la DCN, et dont une partie est restée classée secret défense.

Les juges antiterroriste et financier continuent de s'intéresser de très près aux trois intermédiaires du réseau K. Le juge Trévidic a demandé la levée du secret défense sur les documents concernant Ali Ben Moussalen, sur ses liens supposés avec des groupes terroristes, dont Al Qaida, et sur les circonstances de son décès, en 2004 à Genève.

De son côté, le juge Van Ryumbeke a de nouveau convoqué M. Takieddine, le 16 octobre, après que celui-ci eut, pour la première fois, reconnu auprès de l'AFP, avoir joué un rôle dans la conclusion du contrat Agosta.

Le juge doit par ailleurs se rendre prochainement à Genève pour y entendre M. El Assir.

*bbm/soh*